

CSI – Scientifique - Aide à l'entretien.

Voici les points qui peuvent être abordés, sans obligation et sans exhaustivité, lors de l'entretien du Comité de Suivi Individuel – Scientifique.

Connaissance du sujet :

- Définition des objectifs de la thèse
- Sur le plan de la problématique du contexte scientifique, les enjeux sont-ils bien identifiés ?
- Aucune difficulté particulière, des difficultés mineures, des difficultés majeures ? En cas de difficultés, préciser. Propositions d'amélioration.
- Méthodologie et/ou expérimental : le doctorant éprouve-t-il aucune difficulté particulière, des difficultés mineures, des difficultés majeures ? En cas de difficultés, préciser. Propositions d'amélioration.
- Positionnement par rapport à l'état de l'art et par rapport aux travaux de l'équipe
- Évolution des compétences du doctorant au cours de la thèse (démarche de recherche, méthodologie, expertise technique, communication, etc)
- Autres laboratoires connus pour des thématiques proches.

Etat d'avancement du projet :

- Avancement du travail et pertinence des résultats
- Apport personnel du doctorant
- Difficultés éventuelles et solutions préconisées
- Modalités de collaboration avec le/s co/directeur/s de thèse, le co-encadrant (fréquence des réunions, domaines d'intervention, etc
- En cas d'encadrement multiple, facilité d'interaction avec les différents encadrants.
- Sur le plan de la problématique scientifique, méthodologie et/ou expérimental : Difficultés particulières, difficultés mineures ou majeurs à préciser. Propositions d'amélioration.
- En cas de service complémentaire (en cours ou en projet), tel que la réalisation d'heures d'enseignement, avis sur l'adéquation avec la conduite du programme de thèse et le projet professionnel.
- Collaborations éventuelles ou court séjour dans une autre unité de recherche à envisager.

Valorisation :

- Articles (publiés/en révision/soumis/en prévision) ou brevet. Si aucune publication n'est planifiée d'ici la fin de la thèse, proposition d'amélioration (écriture d'une revue...).
- Présentations à des conférences internationales. Si aucune présentation n'est planifiée d'ici la fin de la thèse, proposition d'amélioration (congrès jeunes chercheurs...).
- Si pas de publication ou de présentation à une conférence réalisée ou programmée d'ici à la fin de thèse : raison et propositions d'amélioration

Définition des travaux à venir et calendrier :

- Objectifs pour l'année suivante
- Si une prolongation est envisagée, durée et support financier.
- Collaborations éventuelles ou court séjour dans une autre unité de recherche à envisager
- En cas de service complémentaire ou de projet de service complémentaire, avis sur son adéquation avec la conduite du programme de thèse et le projet professionnel du doctorant
- Le comité propose-t-il des modifications dans le déroulement du travail ? oui, non, si oui lesquelles
- La thèse pourra-t-elle a priori être soutenue au terme de la 3^e inscription ? Oui certainement, oui probablement, non, si non pour quelles raisons ?
- Pour les doctorants ayant plus d'une année d'inscription en thèse : calendrier prévisionnel de soutenance

Formations :

- Le doctorant a-t-il suivi des formations en adéquation avec le travail de thèse ou son projet professionnel. Si non, propositions d'amélioration.
- Avis sur les congrès, les formations suivies et à envisager.
- Formations en adéquation avec le travail de thèse et/ou le projet professionnel du doctorant

Perspectives d'avenir :

- Pour les doctorants ayant plus d'une année d'inscription : Projet professionnel et recommandations.

En fin de 3^e année de thèse

- Si une prolongation doit être envisagée, sa durée minimale et ses modalités de financement
- Recommandations par rapport au projet professionnel envisagé

Avis général :

L'étudiant vous semble-t-il avoir suffisamment de recul sur son travail de thèse ? A-t-il évolué ? Est-il capable de définir les compétences acquises (techniques, organisationnelles, scientifiques, relationnelles, d'expression...).